



MAIRIE  
*Place d'Armes*  
**71290 CUISERY**  
Tél. : 03.85.40.11.76  
Fax: 03.85.40.18.44  
Courriel : [mairie-cuisery@wanadoo.fr](mailto:mairie-cuisery@wanadoo.fr)

Cuisery le 3 Juillet 2017

### INFORMATION - RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

Madame, Monsieur,

Comme vous avez dû en prendre connaissance, le nouveau gouvernement laisse la possibilité aux communes qui le souhaitent de repasser à la semaine de 4 jours d'école à la rentrée 2017/2018. Si, sur le principe la question mérite d'être posée, il est à regretter la précipitation avec laquelle il nous est demandé de nous organiser, le décret n'étant paru que le 27 Juin 2017 et nous devons nous positionner à une semaine de la fin des classes !

Les deux conseils d'école ont émis un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours. J'ai pris bonne note de ces avis et des souhaits des enseignants.

D'un point de vue pratique, nous nous heurtons au fait que la communauté de communes Terres de Bresse, seule compétente pour organiser un accueil de loisirs, ne peut pas pour la rentrée de Septembre, organiser un accueil le Mercredi matin. Afin de proposer une offre aux parents cuiserotains qui se retrouveraient sans mode de garde, j'ai envisagé de créer un service municipal mais cela nous est impossible juridiquement du fait du transfert de la compétence à l'intercommunalité.

En prenant en compte toutes ces informations et afin de ne pas pénaliser les parents qui se retrouveraient sans mode de garde à la rentrée de Septembre, le Conseil Municipal, dans sa séance du 30 Juin 2017 a décidé que nous resterons à la semaine de 4.5 jours à la rentrée 2017.

Etant néanmoins favorable au retour à la semaine des 4 jours, nous l'appliquerons à la rentrée 2018/2019 ( sous réserve de l'avis du DASEN ), le temps de laisser à chacun le soin de s'organiser.

Nous maintiendrons donc les Nouvelles Activités Périscolaires qui font l'unanimité auprès des parents et des enfants, à la rentrée mais de manière allégée afin de réaliser une transition vers la prochaine année scolaire. Le Centre d'Animation Sociale et Culturelle vous transmettra les informations pratiques, les activités du vendredi pouvant devenir payantes.

Cette solution nous a semblé le meilleur compromis, étant une nouvelle fois confrontés à la précipitation et au manque de discernement de décisions prises au niveau national.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire  
Jean-Marc LEHRÉ

